



Communiqué de presse

## **Groupe Pasteur Mutualité crée cette année sa « Fondation d'entreprise » pour soutenir et développer la recherche**

**Paris, le 28 janvier 2009 – Groupe Pasteur Mutualité crée sa Fondation d'entreprise. Elle a pour objet de soutenir et de promouvoir les connaissances et les nouvelles techniques thérapeutiques applicables au bénéfice des patients.**

La Fondation attribuera chaque année des bourses pour une valeur globale de 60.000 euros. Chaque lauréat pourra bénéficier d'une bourse d'un montant allant jusqu'à 20.000 euros destinée à l'aider dans le financement de son projet de recherche.

Ces bourses sont destinées en priorité à des praticiens et/ou des chercheurs en santé âgés de moins de quarante ans.

La procédure d'attribution des bourses comporte deux phases : une phase d'analyse et d'évaluation des dossiers par un Conseil Scientifique composé d'experts et une phase de sélection des dossiers par le Conseil d'Administration de la Fondation.

Calendrier :

Les dossiers de candidature peuvent être téléchargés sur le site [www.gpm.fr](http://www.gpm.fr) ou [www.fondationgpm.fr](http://www.fondationgpm.fr). Les demandes de bourses doivent être retournées à la Fondation au plus tard le **31 mars 2009**.

**Avril 2009** : Analyse des dossiers par le Conseil Scientifique.

**Mai 2009** : Décision du Conseil d'Administration.

**26 juin 2009** : Cérémonie de remise des Bourses.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site spécialement dédié : [www.fondationgpm.fr](http://www.fondationgpm.fr).

### **Groupe Pasteur Mutualité, premier acteur mutualiste des professionnels de la santé.**

Créé par l'Association Générale des Médecins de France (AGMF), le Groupe Pasteur Mutualité fédère les Unions AGMF et près de 100 mutuelles départementales, régionale et nationales. Depuis 150 ans, le Groupe Pasteur Mutualité et tous les organismes mutualistes adhérents sont administrés par des professionnels de santé.

Avec plus de 100 000 adhérents, le Groupe Pasteur Mutualité est le premier acteur mutualiste et l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé.

Il propose une gamme de garanties complètes et performantes en santé, prévoyance, responsabilité civile professionnelle, multirisque habitation et automobile, multirisque professionnelle, assurance de prêt, garantie autonomie et en assurance vie. Groupe Pasteur Mutualité est au plus près des préoccupations des professionnels de santé et ce, dès le début de leurs études.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 0810 229 505 (prix d'un appel local) ou consulter notre site : [www.gpm.fr](http://www.gpm.fr).

#### Contact presse :

Laura DENISI-ROUSSEAU

Service Communication

Tél. 01 40 54 54 46

**e.mail** : [laura.denisi@gpm.fr](mailto:laura.denisi@gpm.fr)